



Offre d'achat : attente réponse

Par **AMIKAL**, le **07/11/2015 à 15:11**

Bonjour,

Suite à la visite d'un appartement en vente, j'ai fait une proposition d'achat à l'agence avec un montant à la baisse de 6 % par rapport au prix affiché.

J'ai signé cette offre d'achat sur papier à l'agence en demandant un délai de réponse de sa part avant 8 jours.

Ce délai arrive à expiration, et je n'ai toujours pas de réponse.

J'avoue que mon intention d'achat commence à faiblir. Quels sont mes droits passés ce délai dans réponse. L'agence peut-elle me répondre hors délai ? Doit-elle me répondre par écrit?

Une proposition orale est-elle valable ?

Puis-je de désengager ?

Merci par avance pour votre réponse.

Par **moisse**, le **07/11/2015 à 16:11**

Bonjour,

Vous êtes libre de faire ce que vous voulez.

L'agence n'est nullement tenue de vous répondre.

Mais sachez qu'elle se serait précipitée en cas d'acceptation pour toucher plus vite sa commission.

Par **Lag0**, le **07/11/2015 à 16:14**

Bonjour,

Votre offre d'achat vous engage pour la durée de validité que vous lui avez donnée. Si c'est 8 jours, passé ce délai sans réponse, vous n'êtes plus engagé.

Mais cela m'étonne un peu que vous ayez spécifié une durée si courte sur une offre d'achat, généralement, on pose l'option pour au moins un mois.

Par **AMIKAL**, le **07/11/2015 à 17:47**

Bonjour,

Merci pour vos réponses.

Si j'avais une réponse de dernière minute qui validerait mon offre, il me semble que je peux encore me rétracter plus tard lorsque je recevrai le compromis qui permet un délai de réflexion de 10 jours.

Cette possibilité me protégerait en cas d'éléments non connus, tels que les diagnostics dont je n'ai pas eu accès aux détails...

Merci pour votre confirmation sur ce dernier point.

Par **AMIKAL**, le **07/11/2015 à 17:51**

Pour répondre à LagO, j'ai fait une proposition valable sur une durée de 8 jours, afin d'avoir une réponse rapide, car l'annonce continue d'être diffusée et les visites continuent dans le même temps. Un délai d'un mois permettrait à l'agence de faire son choix parmi des offres, tout en me bloquant sur la même durée.